

La Fédération suisse Lire et Ecrire et les Soroptimistes de l'union suisse se sont associées pour créer un *Fonds d'aide pour des femmes en situation de précarité*. Le but ? Permettre aux femmes de bénéficier des cours Lire et Ecrire sans que le financement soit un obstacle. Rencontre avec Eléonore Perrier, présidente de l'Union Suisse SI (Soroptimist International). Interview de Vincent Darbellay.



Vincent Darbellay. D'où est venue cette idée de collaboration avec la Fédération suisse Lire et Ecrire ?

Eléonore Perrier. Je viens d'être élue présidente pour deux ans. Dans le cadre des buts des Soroptimist International (SI), la présidente, en accord avec le bureau, propose des projets pour toute la Suisse. Pour les deux années à venir, l'accent sera mis sur un programme de lutte contre l'illettrisme. L'idée m'est venue à la suite d'une conférence sur le sujet que j'ai suivie en France. Il y avait là le ministre français en charge de la question de l'illettrisme et son discours était très percutant. Je pense qu'on ignore encore largement l'ampleur des difficultés en lecture et écriture, ou alors, on pense que c'est le fait des étrangers uniquement (comme c'est le cas aussi, souvent, avec la violence domestique).

Je me rappelle aussi d'un cas vécu dans la Banque où je travaillais. J'y avais rencontré une dactylo qui devait se contenter de « copier » les textes qu'on lui dictait et qui n'arrivait pas à formuler, même un simple texte. C'était une Suisseuse francophone de 25 ans. Que va faire cette personne dans le futur ? Quelles sont ses perspectives professionnelles ? Elle était dans une situation de précarité. Ça m'a mis en graine l'idée. Il faut que les gens sachent cela, et il faut agir.

L'idée a rencontré un écho très favorable dans les clubs Soroptimists de Suisse. C'est important parce que la présidente ne fait que de donner l'impulsion ; les clubs adhèrent ou pas au projet national. Si les membres se sentent impliquées, celui-ci aura de l'ampleur et du succès. Dans ce cas, avec cette forte reconnaissance, les clubs vont faire preuve de créativité pour récolter des fonds.

V. Comment sera alimenté le Fonds pour femmes en situation de précarité ?

E. Les Soroptimistes récoltent des sommes importantes et les utilisent intégralement pour la réalisation des buts généraux fixés au niveau mondial, régional ou local. Pour démarrer notre action commune, nous avons fait un premier versement en faveur du Fonds. Les suivants se feront ensuite en tranches selon son utilisation. L'alimentation du Fonds en collaboration avec Lire et Ecrire est assurée notamment par notre Journée Nationale des Tulipes qui, cette année, aura lieu le 11 mars 2017, ainsi que d'autres manifestations publiques organisées par nos clubs. Notre Journée Nationale des Tulipes est liée à la Journée Mondiale de la Femme.

En Suisse nous sommes 61 Clubs pour 1920 membres. Chaque club choisit ses moyens d'action. Ça peut être l'organisation d'une matinée de cinéma, un loto, une raclette ou des projets plus originaux et adaptés à la réalité régionale. A Bâle, par exemple, le club a organisé à deux reprises une action de vente de sacs à main d'occasion. L'opération a connu un succès au-delà de toute attente.

J'ajoute que tous les membres sont bénévoles et tout le travail se fait gracieusement. Les frais sont étroitement contrôlés et doivent demeurer modestes, pour garantir une éthique de l'organisation.

Nous disposons ainsi de liquidités substantielles et nous sommes heureuses d'en faire profiter, pour ces deux années, les personnes dont l'accès à une formation serait limité pour des questions financières.

V. Comment les personnes concernées seront-elles informées de l'existence de ce Fonds?

E. C'est exclusivement Lire et Ecrire qui gèrera les contacts avec les femmes désireuses de (ré)-apprendre l'écriture et la lecture. Lire et Ecrire analysera les demandes et décidera de l'attribution de l'aide à la formation. Nous avons un droit de regard sur l'utilisation du Fonds. Ainsi, une fois par année, un rapport de gestion du Fonds nous sera remis. Nos bonnes relations permettent une collaboration dans la confiance et la transparence.

Cependant, nous aimerions aussi, en plus de la question financière, organiser des conférences ou autres manifestations avec Lire et Ecrire. Cela pourrait être l'occasion, également, de montrer un film ou de proposer des témoignages. Il y a des clubs qui sont intéressés à rencontrer des personnes de Lire et Ecrire pour organiser des actions en commun, par exemple être ensemble à la Journée des Tulipes, ou participer à une conférence. Les deux organisations y gagneraient en visibilité. Une synergie peut se construire. A Genève, il y a déjà un projet, et, dans ce cas, c'est Lire et Ecrire qui a été proactive.

V. Quel résultat envisagez-vous avec la création de ce Fonds et avec la collaboration entre les deux organisations ?

E. Qu'un maximum de personnes en difficulté avec l'écriture profitent du Fonds ; qu'elles fassent le pas, osent reconnaître leur handicap et entrent en formation ou la reprennent là où elles l'avaient laissée. Et, accessoirement, que les Soroptimistes renforcent leur visibilité.

Cette idée est complètement en accord avec ce qui nous anime chez les Soroptimistes, à savoir favoriser au maximum, pour chaque femme, la prise en charge autonome de sa vie. L'éducation y a un rôle essentiel à jouer, évidemment. Dès qu'il y a manque d'éducation, il y a risque de perte d'initiative, risque de précarité, ou difficulté à assumer une indépendance. Par exemple, en cas de relation difficile au sein du couple, le manque de perspective professionnelle dissuade souvent les femmes de rompre.

V. Envisagez-vous une continuité de la collaboration avec Lire Ecrire au-delà des deux ans ?

E. La présidente change tous les deux ans. La nouvelle élue, en l'occurrence celle qui me succèdera, prendra des décisions qui lui seront propres et déterminera l'action future. Donc, en principe, les collaborations se terminent après deux ans.

Cependant, lors de nos dernières actions, des prolongements ont eu lieu sous forme de mentorat. Par exemple, il y a 6 ans, les Soroptimistes se sont engagées dans le cadre du Micro-crédit Solidaire Suisse, un soutien destiné aux femmes entrepreneurs. L'aide s'est interrompue mais, en raison des contacts mis en place, des formes d'aide individuelle se sont pérennisées. Par exemple, une Soroptimiste spécialiste de la question a pu conseiller une jeune femme qui ouvrait un restaurant.

Nous proposons aussi des bourses pour des femmes qui cherchent à se réinsérer dans le monde du travail, à se reconvertir ou entamer une formation continue.

Il est possible que des formes de collaboration ou de mentorat se mettent en place dans la foulée de la collaboration avec Lire et Ecrire.

V. La notion de travail professionnel semble fondamentale chez les Soroptimistes.

E. En effet, cela existe d'ailleurs déjà dans le recrutement. Les membres des clubs doivent être actives professionnellement (ou l'avoir été). C'est une condition qui s'explique par l'importance donnée à l'autonomie. Celle-ci passe par le fait de travailler et de gagner sa vie. Nous veillons également à avoir une diversité au sein des clubs, on évite ainsi le regroupement d'une même profession, par exemple on fait en sorte qu'il n'y ait pas deux médecins généralistes au sein d'un club, afin de favoriser l'ouverture.

N'importe qui peut demander d'adhérer au Soroptimist International. Le critère est la motivation. Concrètement, une personne intéressée prend contact, assiste à quelques séances puis elle peut poser sa candidature.

L'idée d'égalité des chances, de traitement salarial équitable, s'est imposée très vite à moi. J'ai vécu ça avec mes parents : on était tous impliqués dans le ménage par exemple. Et ça devait être la même chose au travail. Du coup, dans mon emploi à la banque, j'ai insisté toujours sur la formation des jeunes femmes.

V. Les Soroptimistes sont-elles engagées politiquement ?

E. Le SI (Soroptimist International) est une ONG avec un engagement mondial envers les femmes, les filles et les enfants. L'organisation n'est affiliée à aucun mouvement politique, mais elle a un « statut consultatif général » auprès de l'ONU (142 ONG, sur 4045, ont ce statut) et nous déposons des prises de position sur tel ou tel thème. Grâce à nos clubs présents un peu partout dans le monde, nous rédigeons des rapports (par exemple sur telles discriminations particulières envers les femmes), nous suivons les pays qui doivent se soumettre régulièrement à un contrôle, nous rédigeons des rapports sur le sujet.

Les informations nous arrivent, nous interpellons les pays, nous suivons les réalisations. C'est ce travail qui est reconnu et c'est la continuité de cette démarche qui nous donne un statut spécial auprès de l'ONU et une force de frappe.

Merci pour toutes ces informations et réflexions !